Attestation UFC de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

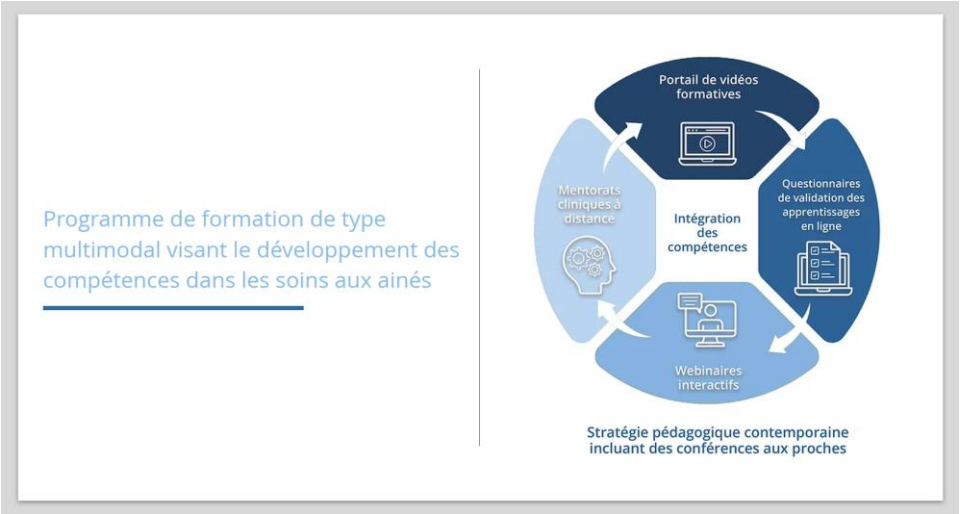

Quelles sont les activités accréditées?

- Les formations suivantes (vidéos formatives) incluant leurs questionnaires de validation des apprentissages:
    - 1 - Section sur les troubles neurocognitifs majeurs et les problèmes comportementaux
        - Formation en ligne 1.01 – Prendre soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer : comment composer avec ses problèmes de mémoire et ses comportements inattendus
        - Formation en ligne 1.04 – Cible - Plan Alzheimer - soins à domicile et GMF (Maladie d'Alzheimer et troubles neurocognitifs majeurs : dépistage, surveillance clinique et interventions à domicile et en GMF
        - Formation en ligne 1.12 - Propos racistes envers le personnel soignant dans le contexte des troubles neurocognitifs majeurs : stratégies de gestion optimale
    - 2 - Section l'évaluation clinique de l'aîné
        - Formation en ligne 2.01 - L'examen clinique de l'état mental dans le contexte des troubles neurocognitifs majeurs
        - Formation en ligne 2.03 – L'examen clinique sommaire de l'aîné lors de situations complexes
        - Formation en ligne 2.04 – L'évaluation infirmière et l'examen clinique complet
        - Formation en ligne 2.12 – L'examen clinique cardiaque en situation aiguë et lors du suivi d'un aîné atteint d'insuffisance cardiaque
        - Formation en ligne 2.14 - L'examen clinique pulmonaire en situation aiguë et lors du suivi d'un aîné atteint d'une MPOC
        - Formation en ligne 2.15 - L'examen clinique de l'abdomen de l'aîné
    - 3 – Section défis cliniques
        - Formation en ligne 3.01 - Les chutes: dépistage, prévention et évaluation post-chute
        - Formation en ligne 3.12 - Le delirium : sa prévention, sa détection et son traitement
        - Formation en ligne 3.13 - Le guide Phare : comment optimiser la réponse aux besoins des résidents des milieux d'hébergement
        - Formation en ligne 3.18 – Déprescription des médicaments: un rôle pour la profession infirmière
        - Formation en ligne 3.20- La maltraitance chez les personnes aînées
        - Formation en ligne 3.21- Risque suicidaire chez les personnes aînées: détection et accompagnement clinique

Attestation UFC de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Comment se calculent les crédits UFC?

- L'attestation donne les crédits selon le nombre d'heures reconnues de la formation que vous avez suivi. Le temps pour remplir le questionnaire de validation des apprentissages en ligne est inclus dans ce décompte d'heures. Pour une formation d'une durée de 7 heures, vous obtiendrez 7 UFC, cela correspond à 7 heures accréditées.

Qui est admissible pour obtenir une attestation de type UFC?

- Toutes les personnes sont admissibles et peuvent faire une demande d'attestation. L'attestation n'est pas limitée aux professionnels de la santé.

Est-ce que l'attestation a un coût?

- Oui, le tarif est de 30$ par attestation et sera payé directement à l'Université Laval lors de la demande d'attestation.

Comment faire pour demander mon attestation UFC?

- Suivre les étapes présentées dans les tableaux qui suivent selon l'activité réalisée.

Étapes	Quand	Quoi	Où
1	Après avoir visionné les vidéos de formation	Vous devez **obligatoirement** remplir le questionnaire de validation des apprentissages associés à la formation	Sous les vidéos de formation dans le site : www.PhilippeVoyer.org
2	Après avoir complété votre formation accréditée	Vous devez **obligatoirement** remplir le formulaire d'évaluation de l'activité de l'Université Laval.	Le formulaire se trouve dans cette page 1. Sélectionner le titre de la formation 2. Sélectionner l'organisme : ▪ *Philippe Voyer, professeur titulaire, inf. Ph.D.* 3. Date de l'activité : ▪ *Date où vous avez complété la formation* 4. Nom de la formatrice ou du formateur ▪ *Philippe Voyer* 5. Formulaire d'évaluation ▪ *Répondre aux énoncées* ▪ *Soumettre*
3	Après avoir rempli le formulaire d'évaluation de l'activité	Vous devez faire votre demande d'attestation de formation pour l'obtention d'unités de formation continue (UFC) sur le site de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval.	Le 2e formulaire se trouve sur ce site web 1. Sélectionner le titre de la formation 2. Sélectionner un organisme : ▪ *Philippe Voyer, professeur titulaire, inf. Ph.D.* 3. Date de l'activité : ▪ *Date où vous avez complété la formation* 4. Procéder au paiement ▪ *Vous serez redirigé vers le système de paiement en ligne de l'Université Laval afin de compléter votre demande.*

Attestation UFC de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Quel est le délai pour obtenir mon attestation de formation ?

- Le délai entre votre paiement et la réception de votre attestation ne **devrait pas dépasser 9 à 12 semaines**.
- Si vous avez des questions, contacter : info@PhilippeVoyer.org